



## L'avance immédiate du crédit d'impôt

Grâce à son habilitation auprès de l'URSSAF, l'ADMR Vendée vous permet de bénéficier de l'avance immédiate de crédit d'impôt. L'intérêt ? Vous ne payez que 50% de la facture ADMR.

### **Pour qui ?**

5 Conditions à respecter\*:

- ▶ Vous êtes client de l'ADMR
- ▶ Vous avez une adresse mail personnelle
- ▶ Vous avez un numéro de portable personnel
- ▶ Vous payez vos prestations sans aides d'un financeur extérieur (CESU préfinancés, CAF, CARSAT, MSA, Conseil Départemental...)
- ▶ Vous réglez vos factures ADMR en prélèvement automatique

*\*Si vous ne remplissez pas ces 5 conditions vous pouvez toujours prétendre au crédit d'impôt à déclarer sur votre feuille d'impôt annuelle (attestation fiscale fournie par l'ADMR)*

# Comment mettre en place l'avance immédiate du crédit d'impôt ?

Ce service est totalement gratuit

1

Remplir le  
formulaire de  
pré-inscription sur le  
site de l'ADMR



[www.admr85.org](http://www.admr85.org)

2

L'ADMR traite votre  
formulaire et vous  
inscrit auprès  
de l'URSSAF

3

Vous recevez un mail  
de l'URSSAF  
vous demandant  
de valider les  
informations de votre  
compte et de l'activer  
*(suivre les instructions  
du mail valide pendant  
7 jours)*

4

Une fois votre compte  
URSSAF validé  
*(mail de l'URSSAF qui le  
confirme)* vous devez  
obligatoirement  
prévenir l'ADMR  
*(lien dans mail ADMR)*

5

L'avance immédiate  
de crédit d'impôt se  
mettra en place sur  
la facture du mois  
suivant la date de  
validation de votre  
compte URSSAF  
*Ex: validation  
en septembre = mise  
en place sur la facture  
d'octobre*

6

Vous recevez  
la facture de l'ADMR  
et c'est l'URSSAF  
qui vous prélève  
la moitié de la facture

Proche de chez vous, pour vous accompagner dans  
les démarches en ligne : création mail, personnel,  
codes personnels - validation compte URSSAF...



Service Clients ADMR Vendée : **02 51 44 11 55**

**[aici.contact@adm85.org](mailto:aici.contact@adm85.org)**

[www.admr85.org](http://www.admr85.org)

